



Infirmerie Protestante de Lyon

Clinique Médico-Chirurgicale

Bienvenue

Livret d'accueil

Toutes les réponses à vos questions sur
votre admission, votre séjour, votre sortie





Cher Patient, cher Accompagnant,

L'Infirmerie Protestante de Lyon fait partie des établissements de référence de la région et incarne un nouveau modèle basé sur l'excellence, sur l'humain et sur l'innovation au service du patient.

Nos équipes médicales et soignantes assureront votre prise en charge dans des conditions optimales de qualité et de sécurité des soins. Elles sont à votre disposition pour répondre à tout renseignement que vous souhaiteriez obtenir concernant l'évolution de votre santé, les examens, les traitements et les soins qui vous seront prescrits.

Pour votre confort et votre rétablissement, notre prise en charge vise à vous procurer un retour rapide à l'autonomie. Quel que soit votre parcours ou celui de vos proches, notre volonté est de mettre à votre disposition les savoir-faire et les expertises nécessaires à la qualité de votre prise en charge.

Soucieux de nous améliorer en permanence pour toujours mieux répondre à vos attentes, vous ferez l'objet de toutes les attentions médicales et soignantes pour une relation plus humaine et personnalisée.

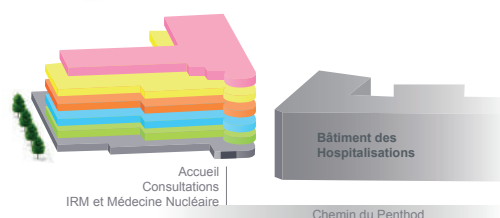
Nous vous souhaitons un bon séjour à l'Infirmerie Protestante.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter notre site :

www.infirmierie-protestante.com

Nicolas CAQUOT
Directeur Général

Bâtiment Consultations



Niveau 5 Chirurgie gynécologique
Kinésithérapie

Niveau 4 Angiologie
Chirurgie digestive
Chirurgie vasculaire
Gastro-entérologie et endoscopie digestive
Neurologie
Rhumatologie
Endocrinologie/Diabétologie/Nutrition

Niveau 3 Cardiologie
Chirurgie cardiaque et vasculaire
Epreuve d'effort

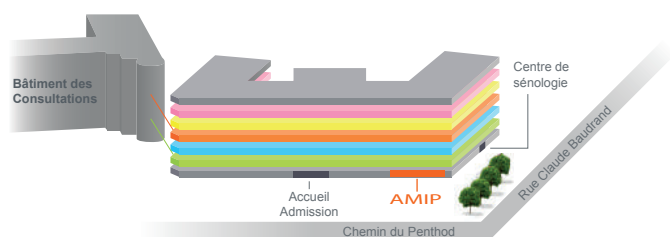
Niveau 2 Chirurgie digestive
Chirurgie orthopédique
Chirurgie réparatrice et esthétique
Chirurgie urologique
Médecine interne et tropicale
Laboratoire d'analyses médicales

Niveau 1 Anesthésie
Gastro-entérologie
Médecine interne
Centre ophtalmologique de la Colline
ORL
Pneumologie

RDC Accueil
IRM
Médecine Nucléaire
Scintigraphie - TEP Scan
Parking



Bâtiment Hospitalisation



Niveau 6	Direction Services administratifs Chirurgie orthopédique et traumatologique Psychiatrie Neurochirurgie Chambres HOSPI-HOTEL
Niveau 5	Hospitalisation complète
Niveau 4	Hospitalisation complète Centre d'Exploration Fonctionnelle Respiratoire
Niveau 3	Hospitalisation complète Epreuve d'effort Service social USIC Unité de la Douleur Thoracique Unité de soins continus Psychologue Pneumologie
Niveau 2	Bloc cardiologie Bloc opératoire Réanimation Soins Intensifs
Niveau 1	Ambulatoire Bilan de santé Bloc endoscopie Chimiothérapie Hospitalisation à temps partiel
RDC	Accueil et Pré-admissions / Admissions / Sorties ⊕ Accueil Médical non programmé AMIP Boutique et distributeurs Oratoire Imagerie médicale - Scanner Centre du sein et imagerie de la Femme (entrée rue Claude Baudrand)

Sommaire

1	Présentation de la clinique	p 4
	Notre offre de soins	p 4
	La clinique en quelques chiffres	p 5
	Un établissement inscrit dans l'histoire... ..	p 5
2	Votre parcours hospitalier	p 6
	Préparer votre séjour	p 6
	Préparation de votre dossier d'admission	p 6
	Votre consultation pré-anesthésique	p 7
	Remise de votre dossier d'admission.....	p 7
	Votre Hospitalisation	p 8
	Votre entrée	p 8
	Votre traitement habituel	p 9
	Votre séjour	p 9
	Votre sortie.....	p 13
3	Informations et droits du patient	p 14
	Nos valeurs et nos engagements	p 14

Notre offre de soins

Fondée en 1844, l'Infirmerie Protestante est une association à but non lucratif.

Établissement historique de la région lyonnaise, elle allie tradition d'accueil et modernité technologique, répondant chaque jour aux défis de la maladie et de la souffrance.

L'Infirmerie Protestante propose une offre de soins complète et cohérente, associant des spécialistes de santé libéraux : médecins, chirurgiens et paramédicaux.

Outre ses activités traditionnelles, l'Infirmerie Protestante se distingue depuis toujours par ses **4 grands pôles d'expertise** :

le pôle cardiovasculaire regroupant :

- la chirurgie cardiaque et thoracique
- la chirurgie vasculaire
- la cardiologie médicale
- la coronarographie et l'angioplastie
- la rythmologie
- l'angiologie
- la pneumologie
- les épreuves d'effort cardiologiques et pneumologiques

le pôle viscéral et cancérologique regroupant :

- la chirurgie digestive et viscérale
- la chirurgie urologique
- la chirurgie gynécologique
- la gastro-entérologie
- la médecine interne
- la chimiothérapie

le pôle chirurgie orthopédique et neurochirurgie

le pôle ophtalmologique regroupant :

- l'ophtalmologie médicale
- la chirurgie ophtalmologique

Outre ces quatre pôles stratégiques, d'**autres spécialités** chirurgicales et médicales sont également pratiquées au sein de la clinique :

- Anesthésie
- Chirurgie de l'obésité
- Chirurgie ORL
- Chirurgie réparatrice et esthétique
- Stomatologie
- Dermatologie
- Neurologie
- Rhumatologie

Les **consultations spécialisées** supports sont développées au sein même de la structure ou en collaboration :

- Endocrinologie
- Kinésithérapie
- Néphrologie
- Psychiatrie
- Psychologie
- Radiothérapie

Autres Services

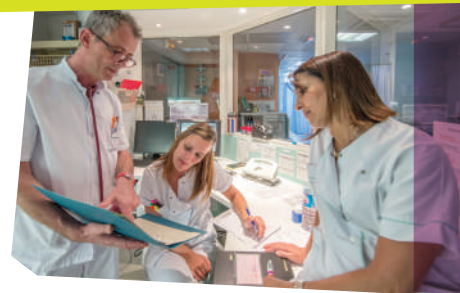
- Réanimation
- SIPO (Soins Intensifs Post-Opératoires)
- USIC (Unité de Soins Intensifs Cardiologiques)
- Soins Continus
- Soins Palliatifs
- Unité de la Douleur Thoracique
- Unité de soins continus post réanimation
- I.R.M.
- Scanner
- Imagerie médicale et interventionnelle
- Centre du sein et imagerie de la Femme
- Médecine Nucléaire : Scintigraphie - TEP Scan

L'établissement possède un **service de consultations** non programmées accueillant les demandes **urgentes** de quartier, ainsi qu'une **unité de soins intensifs et de réanimation** accueillant l'urgence 24h/24.

Les équipes chirurgicales et médicales assurent une **astreinte d'urgence 24h/24**.

La clinique offre un **plateau technique** performant accueillant tous types de pathologies, y compris les plus lourdes.





La clinique en quelques chiffres

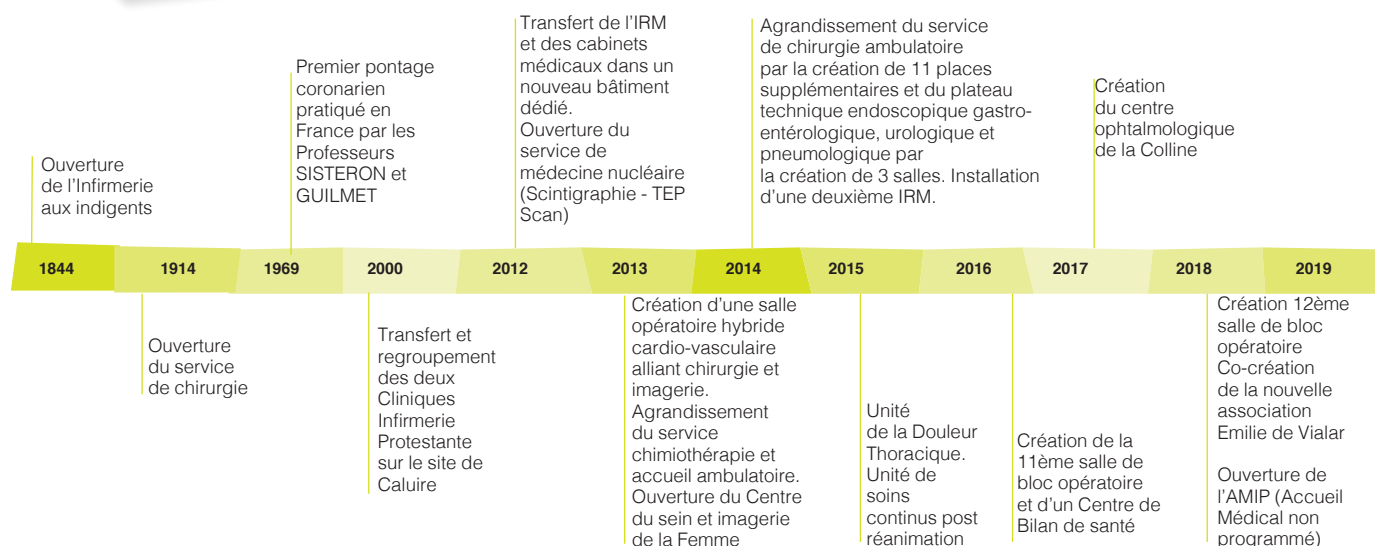
L'Infirmierie Protestante, c'est :



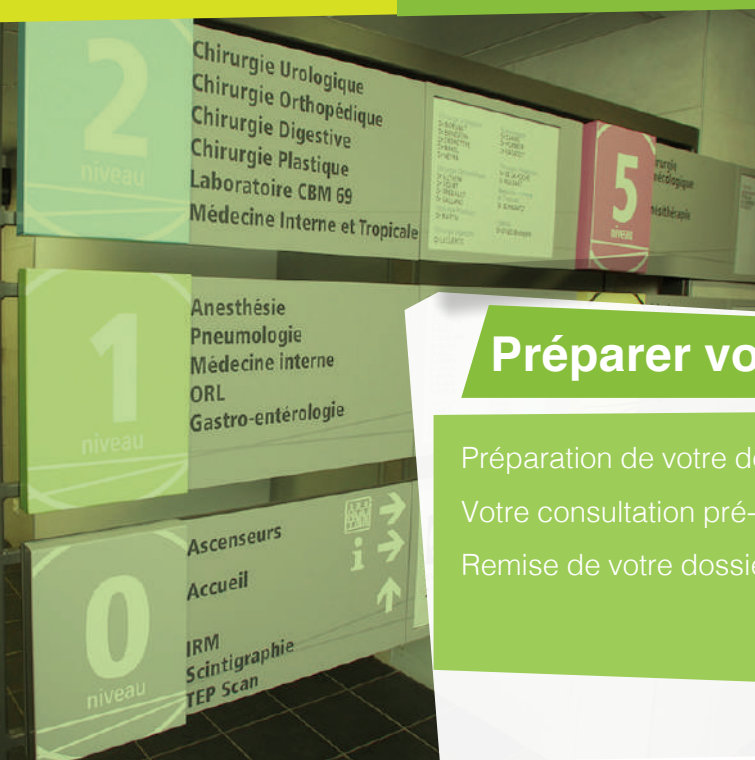
Pour vous assurer une continuité et une qualité de prise en charge, notre établissement est membre fondateur de divers réseaux et collabore avec des établissements en oncologie, rééducation fonctionnelle, soins de suite et réadaptation, hospitalisation à domicile et structures médico-sociales.

L'Infirmierie Protestante développe un projet médical commun cancérologique avec le Centre Léon Bérard, et d'imagerie avec le Centre Léon Bérard et les Hospices Civils de Lyon. L'établissement collabore également avec le Centre Hospitalier St Joseph St Luc concernant la cardiologie interventionnelle.

Un établissement inscrit dans l'histoire...



L'établissement a été certifié par l'HAS (V2014).
Le rapport de certification est disponible sur le site de l'HAS www.has.fr
Les résultats qualité et sécurité des soins sont disponibles sur www.scopesante.fr



Préparer votre séjour

- Préparation de votre dossier d'admission.....p.6
- Votre consultation pré-anesthésique.....p.7
- Remise de votre dossier d'admission.....p.7

Préparation de votre dossier d'admission

- Compléter de manière exhaustive la **demande d'admission**


DEMANDE D'ADMISSION

Ce document permet une démarche administrative accélérée.

À RETOURNER AU PLUS TARD 10 JOURS AVANT LA DATE D'ENTRÉE À LA CLINIQUE :

- Directement à l'accueil du bâtiment Hospitalisation du lundi au dimanche de 8h à 20h,
- Par voie postale,
- Par mail en scannant toutes les pièces demandées :
 - Pour l'ambulatoire ou l'H.T.P : planning.ambulatoire@infirmierie-protestante.com
 - Pour l'hospitalisation complète : planning@infirmierie-protestante.com

Avec les éléments suivants :

- ✓ Ce document demande d'admission dûment rempli.
- ✓ 2 photocopies de votre pièce d'identité.
- ✓ Carte vitale à jour de droits ou attestation CMU/AME.
- ✓ Pour les patients mineurs,
 - 2 photocopies de la carte d'identité du mineur,
 - 2 photocopies de la carte d'identité des 2 parents,
 - Livret de famille.
- ✓ 2 photocopies de votre carte de mutuelle recto/verso.

Afin de bénéficier du 1/3 payant, demandez à votre mutuelle de nous envoyer une prise en charge détaillée :

- Pour l'ambulatoire ou l'H.T.P : planning.ambulatoire@infirmierie-protestante.com ou par fax au 04 72 00 71 06.
- Pour l'hospitalisation complète : planning@infirmierie-protestante.com ou par fax au 04 72 00 70 54.

À défaut, nous vous facturerons directement les frais d'hospitalisation.

Renseignements pour votre mutuelle :
Code discipline médico-tarifaire (DMT) : 181 pour la chirurgie - 174 pour la médecine
23 pour l'ambulatoire - 03 pour l'hospitalisation complète
N°FINESS Infirmierie Protestante: 690793468.

✓ En cas d'accident de travail, l'attestation de la déclaration d'accident de travail.

PARTIE À COMPLÉTER PAR LE SECRÉTARIAT MÉDICAL

Date d'entrée prévue :/...../..... àh.....

Docteur :

Hospitalisation complète ☐ Ambulatoire ☐ HTP ☐ Soins Extérieurs ☐ Chimiothérapie ☐

B80-EN-ADM-V12

- Pour les mineurs : fournir 1 photocopie de la pièce d'identité du patient et 1 photocopie de la pièce d'identité des 2 parents/tuteur légal accompagnant et 1 photocopie du livret de famille
- Pour les majeurs sous tutelle : fournir une copie du jugement
- En cas d'accident du travail : copie de l'attestation remise par votre employeur
- En cas de maladie professionnelle : copie de la déclaration
- Si vous ne relevez pas d'un régime de sécurité sociale ou que votre intervention n'est pas couverte par la sécurité sociale, vous aurez à acquitter l'ensemble des frais occasionnés par l'intervention ; un devis vous sera établi. Un paiement d'avance vous sera demandé
- Si vous bénéficiez de la CMU : le préciser lors de votre pré-admission et vous munir de votre Carte Vitale à jour ainsi que de l'attestation
- Demander à votre mutuelle de nous transmettre une prise en charge détaillée par fax au **04 72 00 70 54** ou par mail à planning@infirmierie-protestante.com Numéro FINESS à transmettre à votre mutuelle: **69 079 3468** Cette démarche ne peut être assurée par nos soins
- Si votre mutuelle ne réalise pas de prise en charge : fournir 1 photocopie de votre carte mutuelle recto/verso

- Vous munir de votre Carte Vitale à jour de droits ou carte européenne d'assurance maladie
- Fournir 1 photocopie de votre pièce d'identité à jour recto/verso ou carte de séjour

Votre pré-admission

Elle est essentielle pour faciliter votre admission et notamment réduire l'attente le jour de votre intervention.

Avant votre consultation d'anesthésie, veuillez-vous rendre au bureau d'accueil de pré-admission avec votre dossier d'admission complet.

Ce bureau d'accueil de pré-admission se situe au **rez-de-chaussée du bâtiment des Hospitalisations**, et est ouvert du lundi au vendredi, de 8h à 18h.



En cas d'impossibilité de vous rendre à cette pré-admission, vous pouvez envoyer votre dossier :

- par mail à : **preadmission@infirmierie-protestante.com**
- par courrier à l'adresse suivante :

Infirmierie Protestante de Lyon
Service Pré-admissions
1-3 chemin du Penthod
69641 CALUIRE-ET-CUIRE Cedex

Nous vous demandons de réaliser votre pré-admission dans les 7 à 15 jours précédant votre intervention.

Votre consultation pré-anesthésique

Si votre intervention nécessite une anesthésie, vous devez **OBLIGATOIREMENT** consulter un médecin anesthésiste-réanimateur au minimum dans les 48 heures avant votre intervention.

Cependant, nous vous recommandons de la réaliser dans les 7 à 15 jours précédant l'intervention dans le cas où des examens complémentaires sont nécessaires.

Deux médecins anesthésistes-réanimateurs pratiquent l'hypnose per-opératoire.

Si votre rendez-vous n'a pas été programmé lors de votre consultation avec le chirurgien, contacter

le **04 72 00 71 20** ou bien prendre rendez-vous directement en ligne 24h/24 et 7j/7 sur le site internet : **www.doctolib.fr**

Date et heure de la consultation :

.....
.....
.....

Documents à prévoir lors de cette consultation :

- ☒ Le questionnaire pré-anesthésique rempli
- ☒ Pièce d'identité à jour
- ☒ Carte Vitale à jour de droits
- ☒ Carte de groupe sanguin (2 déterminations)
- ☒ Ordonnances concernant vos traitements personnels en cours
- ☒ Résultats de vos derniers examens (sang, urines...)
- ☒ Examens radiologiques (radios, scanner, IRM, échographie...)
- ☒ Le carnet de santé et le livret de famille pour les enfants





Votre hospitalisation

Votre entrée	p.8
Votre traitement habituel	p.9
Votre séjour.....	p.10
Votre sortie	p.13

Votre entrée

Accueil par le personnel administratif

Dès votre arrivée, présentez-vous au bureau des admissions **au rez-de chaussée du bâtiment d'hospitalisation** afin de valider votre admission.

Accueil par le personnel soignant

À votre arrivée dans le service, le personnel soignant vous donne l'ensemble des informations et consignes relatives à votre séjour.

Afin de sécuriser votre prise en charge, il vérifie votre identité et vous attache au poignet un bracelet d'identification. Merci de le conserver jusqu'à votre sortie de l'établissement.

Documents médicaux

Merci d'apporter les documents suivants :

- ☒ Votre carte de groupe sanguin (2 déterminations)
- ☒ Vos ordonnances concernant vos traitements personnels en cours

- ☒ Vos résultats des derniers examens biologiques
- ☒ Vos examens radiologiques (radios, scanner, IRM, échographie...)
- ☒ Le carnet de santé et le livret de famille pour les enfants



L'anonymat

Vous pouvez choisir d'être hospitalisé(e) de manière anonyme, signalez-le au bureau des admissions.



Linge et effets personnels

Pour votre confort, n'oubliez pas d'apporter votre linge et vos effets personnels :

- Nécessaire de toilette pour **toute la durée de votre séjour** (serviettes et gants de toilette, brosse à dents, dentifrice, savon...)
- Vêtements confortables, faciles à enlever et à enfiler (survêtements, pyjamas, chemises de nuit, robe de chambre, peignoir...) en quantité suffisante
- Une paire de pantoufles
- Boîte ou étui pour retirer et ranger vos lunettes, lentilles de contact, appareils dentaires et/ou auditifs. L'établissement décline toute responsabilité en cas de disparition ou détérioration.

Votre traitement habituel et votre hospitalisation

Avant votre hospitalisation :

Au cours de la consultation de pré-anesthésie, indiquez au médecin tous les médicaments que vous prenez.

Les délais d'approvisionnement de la pharmacie sont de 24 à 48h ; c'est pourquoi nous vous demandons d'apporter votre ordonnance la plus récente ainsi que vos médicaments (dans leurs emballages d'origine pour faciliter leur identification) dans le cas où ils ne seraient pas disponibles dans l'établissement.



À votre arrivée dans l'unité de soins :

Remettez votre ordonnance et vos médicaments aux infirmières qui prendront en charge la globalité de votre traitement selon les prescriptions médicales.

Pendant votre séjour :

- Certains des médicaments que vous prenez vont être maintenus.
- D'autres vont être remplacés par des médicaments équivalents même si leur aspect n'est pas celui que vous connaissez.
- Certains médicaments non nécessaires ou inadaptés à votre prise en charge durant votre séjour vont être supprimés ; ils ne vous seront pas obligatoirement re-prescrits à votre sortie selon le bénéfice attendu.

Votre séjour



Objets de valeur

La clinique est un lieu ouvert et malgré la vigilance du personnel, des vols peuvent s'y produire.

Nos recommandations :

- Ne conserver aucun objet de valeur dans votre chambre (argent, bijoux, portefeuille, téléphone...)
- Utiliser le coffre individuel mis à disposition dans la chambre
- Verrouiller votre armoire

La clinique décline toutes responsabilités en cas de disparition ou détérioration.

L'établissement n'est responsable que des objets et valeurs dont la garde lui a été officiellement confiée par dépôt au coffre du service.



Les professionnels de santé

Les équipes médicales, paramédicales et hôtelières se tiennent à votre disposition pour toute demande d'information ou toute difficulté pouvant survenir lors de votre hospitalisation.



Praticiens



Cadres de santé



Infirmiers



Aides-soignants



Brancardiers



Agents de service hôtelier



Repas

Les menus sont établis par des diététiciennes et sont adaptés à chaque régime en fonction des contraintes médicales.

Pendant votre séjour, vous pouvez être soumis à un régime particulier qui nécessite une adaptation de votre alimentation.

Si vous êtes allergique ou si vous suivez un régime, signalez-le au personnel soignant du service.

Les repas sont servis dans votre chambre à partir de :

- Petit-déjeuner : 7h45
- Déjeuner : 11h45
- Dîner : 18h15

Si vous souhaitez modifier votre repas lors de votre hospitalisation, vous pourrez le signaler lors de votre séjour en composant le 2061.

L'apport de nourriture et de boissons venant de l'extérieur doit être soumis à l'autorisation préalable du personnel soignant.

Le régime est adaptable selon les convictions personnelles.



Les visites

• En service hospitalisation complète :

Afin de faciliter le bon déroulement des soins, les visites sont autorisées de 11h30 à 20h et limitées à deux personnes par patient.

Par mesure d'hygiène, et pour leur propre sécurité, nous vous déconseillons de venir avec des enfants de moins de 6 ans.

• Réanimation et Soins Intensifs :

En service d'USIC (Unité de Soins Intensifs Cardiologiques), les visites sont autorisées de 12h à 20h.

En service de réanimation, les visites sont autorisées de 15h à 20h.

Elles doivent être brèves et limitées à deux personnes par patient.

Sauf dérogation particulière, les enfants ne sont pas autorisés dans ces deux services.

Sécurité, hygiène et règles de vie



Tabac, alcool et vapotage

Conformément à la réglementation, il est strictement interdit de fumer (y compris vapoter) dans les locaux de l'établissement (locaux collectifs mais aussi les chambres des patients).

L'introduction d'alcool est rigoureusement interdite.



Animaux

Les animaux sont strictement interdits dans l'établissement.



Incendie

Les consignes d'incendie sont affichées dans le couloir de chaque service.

En toute situation, il est important de rester calme et de suivre les indications du personnel formé à ce type d'incident.



Discrétion et Respect

La discrétion constitue l'un des éléments de votre confort et de votre rétablissement. Utilisez les casques pour la télévision. Évitez les discussions bruyantes, à l'intérieur comme à l'extérieur.

Tous les membres du personnel travaillent dans le but de prendre soin de vous. Restez courtois, poli et respectez les consignes de l'équipe soignante.

Les propos et l'attitude des patients, de leurs familles et des visiteurs envers le personnel de l'établissement doivent dans tous les cas respecter les règles élémentaires de politesse.

Le bon déroulement des soins repose fondamentalement sur un respect réciproque.

L'établissement est placé sous vidéo-protection.

L'établissement est placé sous vidéo-protection.



Si vous quittez l'établissement «**contre avis médical**», vous devez signer une **décharge** libérant l'établissement de toute responsabilité sur les conséquences de votre décision.





Services complémentaires de soins

Pour rendre votre séjour plus agréable, divers services vous sont proposés. Vous pouvez en faire la demande auprès du personnel soignant.

- **Un pôle social** peut vous aider pour :
 - la mise en place d'une aide à domicile,
 - l'inscription en maison de convalescence et de rééducation (avec l'accord du médecin) ou en établissement pour personnes âgées,
 - vous conseiller sur vos démarches administratives ou l'acquisition de vos droits sociaux.
Contact au **04 72 00 70 67**
- **Une diététicienne** peut :
 - répondre à vos questions sur votre régime alimentaire,
 - vous fournir des conseils nutritionnels,
 - vous accompagner pour adapter vos repas à votre retour à domicile.
Contact au **04 72 00 72 00**
- **Une infirmière en oncogériatrie** est disponible pour tout patient de plus de 70 ans atteint d'un cancer afin de procéder à une évaluation de sa situation globale; celle-ci peut être poursuivie par une consultation médicale afin d'établir une prise en charge la plus adaptée.
Contact au **04 72 00 72 00**
- **Un groupe de soignants «mieux-être»** peut vous rencontrer pour vivre votre hospitalisation plus sereinement, dans un climat de confiance et de sécurité en pratiquant la sophrologie, la RESC (Résonance Énergétique par Stimulation Cutanée) et l'hypnose.
Contact au **04 72 00 72 00**
- **Une infirmière spécialisée en plaies et cicatrisation** peut faire le point sur votre traitement et vous aider à mettre en place des pansements adaptés.
Contact au **04 72 00 72 00**

• **Psychologue** : un psychologue peut rencontrer patient et proche afin d'exposer des difficultés : annonce d'une maladie, inquiétude...
Contact au **04 81 07 81 55** ou auprès du personnel soignant.

• **Soutien à l'annonce** : votre médecin vient de vous annoncer un diagnostic difficile relevant de la cancérologie... Vous pouvez rencontrer une infirmière qui vous apportera écoute, soutien et conseils soignants.
Contact au **04 26 29 79 28** ou auprès du personnel soignant.

• **Stomathérapie** : vous êtes porteur d'une stomie digestive. Une infirmière stomathérapeute est à votre disposition pour répondre à vos questions, vous aider à être autonome et préparer votre retour à domicile.
Contact au **04 26 29 79 28** ou auprès du personnel soignant.

• **Une infirmière tabacologue** peut vous rencontrer dans le cadre d'un sevrage temporaire ou définitif.
Contact au **04 81 07 99 27** ou auprès du personnel soignant.

• **L'équipe d'aumônerie œcuménique** est à votre écoute et joignable toute la semaine. Un lieu de prière interconfessionnel est à votre disposition à côté de la boutique.
Contact au **04 26 29 79 18** ou auprès de l'aumônier de l'établissement au **06 77 02 19 21**

• **Socio-esthéticienne** : Une socio-esthéticienne vous prodigue des soins esthétiques adaptés lorsque vous êtes fragilisés par la maladie.
Contact auprès du personnel soignant.
Contact au **04 72 00 72 00**

• **Kinésithérapie** : Sur prescription médicale, le kinésithérapeute peut vous aider à maintenir votre autonomie, vous soulager de douleurs musculaires ou articulaires, ou vous aider à dégager vos bronches. Ces techniques peuvent améliorer durablement votre confort.
Contact au **04 72 00 70 13**

• **Soins palliatifs** : Besoin d'écoute, d'informations, de conseils sur les soins palliatifs. Une infirmière référente en soins palliatifs peut vous rencontrer en semaine de 8h30 à 16h30.
Contact au **04 72 00 72 34**



Soins de support



2 Votre parcours hospitalier

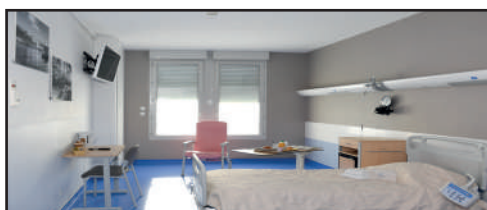


Chambre individuelle

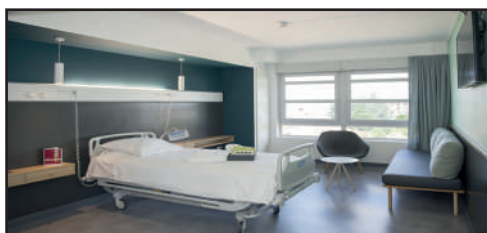
Une chambre individuelle peut vous être proposée selon les disponibilités.



Chambre particulière



Chambre Opale



Chambre Emeraude

Pour plus d'informations sur la disponibilité et les tarifs, veuillez vous adresser à l'accueil de la clinique.



Hospi-Hôtel

Deux chambres Hospi Hôtel, situées au 6ème étage du bâtiment principal, accueillent les patients avant ou après leurs séjours en hospitalisation. Renseignements à l'accueil ou auprès de votre secrétariat médical



Chambre Hospi hôtel



Courrier

Le courrier est distribué du lundi au vendredi.



Téléphone

La mise en service du téléphone est assuré à votre arrivée par l'hôtesse d'accueil.

Merci de communiquer à vos proches le numéro d'appel personnel qui vous a été attribué.

Les communications téléphoniques seront facturées à votre sortie.



Boutique et distributeurs

Un espace boutique est à votre disposition vous offrant restauration rapide, articles de première nécessité, cadeaux et presse.

Des distributeurs automatiques de boissons et snacking sont à votre disposition à côté de la boutique.



Bibliothèque

Un service gratuit de prêts de livres, assuré par l'association des bibliothécaire fonctionne tous les mardis après-midi. Adressez-vous au cadre infirmier.



Accompagnants

Accompagnant enfant mineur et cas particulier :

La clinique peut vous proposer, dans la mesure de ses disponibilités, un mode d'hébergement dans la chambre du patient, possible uniquement en chambre seule.

Accompagnant patient majeur:

Des chambres accompagnants situées au 6ème étage du bâtiment d'hospitalisation sont réservables auprès de l'accueil.



Télévision

L'ouverture de ce service est assurée par la boutique.

Une notice d'informations vous indiquant la mise en service de votre téléviseur, les modalités d'abonnement et de résiliation est à votre disposition dans votre chambre.

Un chèque de caution à l'ordre de «Services et Santé» vous sera demandé et restitué lors de votre sortie.

La location est payable à l'avance à la boutique.



Internet et Wifi

Pour utiliser internet dans l'établissement, vous devez en faire la demande à l'accueil lors de votre entrée. L'accès vous sera facturé à votre sortie.

Votre sortie

Selon votre état de santé, votre sortie peut être :

- un retour simple à votre domicile,
- un transfert dans un établissement de Soins de Suite et de Réadaptation (SSR),
- un retour à votre domicile organisé dans le cadre d'un réseau de soins ou avec aides extérieures (infirmière à domicile, aide ménagère...).

Le cadre de santé du service coordonne les différents intervenants : assistante sociale, professionnels libéraux, réseaux de soins à domicile.

Pour les patients mineurs ou majeurs sous tutelle, toute sortie ne peut se faire qu'en présence d'un parent ou du tuteur.

Le cadre de service vous précisera votre heure de sortie.

Merci de remplir le **questionnaire de satisfaction** et de le transmettre à l'équipe soignante ou au bureau des admissions. Vos remarques et vos suggestions nous permettent d'améliorer la qualité des soins et des prestations.

Formalités à effectuer

Vérifier que vous avez récupéré :

- vos documents médicaux (radiographies, examens biologiques, ECG, traitement personnel, ordonnance, arrêt de travail, lettre pour le médecin...),
- vos effets personnels.

Vous présenter au bureau des sorties au rez-de-chaussée de la clinique afin de régulariser votre dossier administratif et régler les éventuels frais de séjour non pris en charge par votre assurance maladie et mutuelle (prévoir un moyen de paiement).

Le chèque de caution versé lors de votre pré-admission vous sera restitué au paiement complet du séjour.

Le bureau des sorties vous délivrera un bulletin de situation précisant la durée de votre hospitalisation. Il est destiné à votre employeur et à votre caisse d'assurance maladie.

Pour votre retour, vous pouvez quitter la clinique par vos propres moyens.

En fonction de votre état de santé, il est possible qu'un bon de transport vous soit remis. Seul votre médecin peut vous délivrer ce document.

COMMENT EST FACTURÉ VOTRE SÉJOUR ?

CLINIQUE	Pris en charge par la Sécurité Sociale	Pris en charge par la mutuelle	Reste à la charge du patient
Forfait séjour (dit GHS)	✓		
Forfait journalier 20€ par jour		✓ Selon contrat mutuelle	✓ Selon contrat mutuelle
Services supplémentaires (téléphone, TV, internet, parking)			✓
Chambre particulière, Opale et Émeraude		✓ Selon contrat mutuelle	✓ Selon contrat mutuelle
Médicaments, implants et prothèses en sus des GHS	✓	✓ Si non pris en charge à 100%	✓ Pour certains implants ophtalmologiques ou esthétiques
HONORAIRES			
Médecins, Chirurgiens, Anesthésistes	✓ pour la part conventionnée	✓ DP* selon contrat mutuelle	✓ Selon contrat mutuelle
Kinésithérapeute	✓		
Radiologie	✓	✓ DP* selon contrat mutuelle	✓ DP* selon contrat mutuelle
Laboratoire	✓		

*DP : Dépassement d'honoraires



Nos valeurs et nos engagements

Nos valeurs

L'Infirmierie Protestante s'attache à défendre ses valeurs fortes fédérant ses équipes.

Sécurité

Grâce à un plateau technique performant, des procédures de prise en charge adaptées et évaluées, des gardes médicales 24h/24h.

Efficacité

De votre prise en charge médico-soignante grâce aux techniques médicales totalement maîtrisées et innovantes développées au sein de l'Établissement ainsi que des outils d'imagerie et de diagnostic complets les plus récents.

Notre objectif est votre retour à l'autonomie dans les délais les plus adaptés.

Qualité

Placer le patient au cœur de notre démarche de soins et améliorer en continu la qualité dans sa prise en charge.

Par ailleurs, l'Établissement investit la totalité de ses capacités financières, lui assurant un équipement médico-technique récent de haut niveau.

Respect et écoute du patient

Tout au long de son parcours de soins, proximité et respect de tous les professionnels envers les patients.

Nos engagements

Assurer la continuité des soins

Votre séjour est prévu pour une efficacité médicale optimale, visant à assurer votre retour rapide à l'autonomie. Celle-ci est le meilleur gage de la réussite des soins qui vous ont été prodigués.

Pour certains d'entre vous, votre présence dans notre Établissement s'insère dans un parcours de soins plus large pouvant inclure un séjour en structures de soins de suite et de rééducation ou votre retour à domicile avec l'assistance d'équipes médicalisées (HAD), soignantes ou d'aides de vie sur place. Dans tous les cas, notre objectif est de vous assurer un accompagnement et d'adapter votre parcours de soins à vos besoins avec nos partenaires, soit adapté précisément à vos besoins.

Le service social et le cadre responsable de votre service sont à votre disposition pour répondre à vos questions.

Lutter contre la douleur

Les praticiens et les équipes soignantes s'engagent :

- à prendre en compte toutes formes d'inconfort, de les prévenir, de les réduire et de les soulager,
- à vous donner toutes les informations utiles et répondre à vos questions.

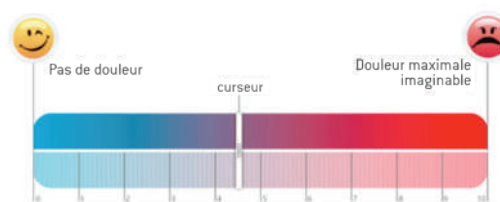
Évaluer

Pour évaluer efficacement cet inconfort, nous avons besoin de vous. Chaque personne est unique. Vous êtes donc un partenaire essentiel pour nous aider à quantifier cet inconfort. Nous mettons à votre disposition plusieurs échelles pour mesurer le taux d'inconfort. Il nous faut utiliser celle qui vous convient. En dehors de ces évaluations, pensez à signaler à l'équipe soignante l'apparition ou la persistante d'une zone non confortable.

Traiter et prévenir

Il existe plusieurs possibilités pour vous soulager :

- les médicaments antalgiques peuvent être administrés ;
 - les traitements antalgiques commencent pendant l'anesthésie, sont poursuivis en salle de réveil et dans le service. S'ils doivent l'être, ils seront réajustés en fonction de l'évolution de votre confort.
- Vous avez la possibilité de profiter de moyens non médicamenteux :
- la Résonance Énergétique par Stimulation Cutanée (RESC) ;
 - la sophrologie ;
 - l'hypnoanalgésie pour laquelle 15 infirmières sont formées.



Pour nous aider à mieux adapter votre traitement, vous pouvez nous indiquer l'intensité de votre douleur en vous aidant d'une réglette.

Le CLUD (Comité de Lutte contre la Douleur) coordonne le programme d'amélioration continue de la prise en charge de la douleur et a mis en place une équipe dédiée à l'hypno-analgésie pour certains soins ou actes médicaux.



Prévenir des infections nosocomiales

Une infection est dite nosocomiale si elle est acquise lors de soins reçus au cours d'une hospitalisation.

La prévention des infections associées aux soins est un engagement majeur de la politique qualité de l'établissement.

Pour prévenir ces infections, le comité de lutte contre les infections nosocomiales (CLIN) composé d'une équipe pluridisciplinaire (pharmacien, médecins, biologiste, responsable qualité, personnel soignant) et de l'équipe opérationnelle d'hygiène (médecin hygiéniste, infirmière hygiéniste), élaborent et suivent chaque année un programme de prévention du risque infectieux.

Nous vous invitons, ainsi que vos proches à respecter les règles et recommandations en vigueur dans les services concernant l'hygiène des mains au quotidien, la douche et le shampoing préopératoire, et, en fonction de votre situation, toutes les autres précautions complémentaires demandées par les équipes soignantes.

Améliorer en continu la qualité et la sécurité des soins

La démarche qualité et gestion des risques fait partie intégrante du management de l'établissement, et se traduit par un engagement continu, individuel et collectif des professionnels.

Cette démarche est évaluée au travers d'audits réguliers et de procédures de certification menée par la Haute Autorité de Santé (HAS). Les résultats qualité et sécurité sont affichés dans le hall d'entrée de l'établissement et sont disponibles sur :

www.scopesanté.fr

Promouvoir un développement durable

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Des orientations sont définies dans le projet d'établissement. Un diagnostic a été réalisé au niveau énergétique et environnemental.

Des actions sont mises en œuvre, notamment : gestion et tri des déchets, économies d'énergie, utilisation de nouvelles énergies propres, politique d'achat raisonnable, prise en compte de cette préoccupation à l'occasion de constructions nouvelles.



Principaux droits des patients

Charte de la personne hospitalisée

Principes généraux (circulaire n° DHOS/E1/DGS/SD1C/SD4A/2006/90 du 2 Mars 2006 relative aux droits des personnes hospitalisées et comportant une charte de la personne hospitalisée)



1 Toute personne est libre de choisir l'établissement de santé qui la prendra en charge, dans la limite des possibilités de chaque établissement. Le service public hospitalier est **accessible à tous**, en particulier aux personnes démunies et, en cas d'urgence, aux personnes sans couverture sociale. Il est adapté aux personnes handicapées.



2 Les établissements de santé garantissent **la qualité de l'accueil, des traitements et des soins**. Ils sont attentifs au soulagement de la douleur et mettent tout en œuvre pour assurer à chacun une vie digne, avec une attention particulière à la fin de vie.



3 **L'information** donnée au patient doit être **accessible et loyale**. La personne hospitalisée participe aux choix thérapeutiques qui la concernent. Elle peut se faire assister par une personne de confiance qu'elle choisit librement.



4 Un acte médical ne peut être pratiqué qu'avec **le consentement libre et éclairé du patient**. Celui-ci a le droit de refuser tout traitement. Toute personne majeure peut exprimer ses souhaits quant à sa fin de vie dans des directives anticipées.



5 **Un consentement spécifique** est prévu, notamment, pour les personnes participant à une recherche biomédicale, pour le don et l'utilisation des éléments et produits du corps humain et pour les actes de dépistage.



6 Une personne à qui il est proposé de participer à **une recherche biomédicale** est informée, notamment, sur les bénéfices attendus et les risques prévisibles. **Son accord est donné par écrit**. Son refus n'aura pas de conséquence sur la qualité des soins qu'elle recevra.



7 La personne hospitalisée peut, sauf exceptions prévues par la loi, **quitter à tout moment l'établissement** après avoir été informée des risques éventuels auxquels elle s'expose.



8 **La personne hospitalisée est traitée avec égards**. Ses croyances sont respectées. Son intimité est préservée ainsi que sa tranquillité.



9 Le respect de la vie privée est garanti à toute personne ainsi que **la confidentialité des informations** personnelles, administratives, médicales et sociales qui la concernent.



10 La personne hospitalisée (ou ses représentants légaux) bénéficie d'**un accès direct aux informations de santé la concernant**. Sous certaines conditions, ses ayants droit en cas de décès bénéficient de ce même droit.



11 La personne hospitalisée peut exprimer des observations sur les soins et sur l'accueil qu'elle a reçus. Dans chaque établissement, une commission des relations avec les usagers et de la qualité de la prise en charge veille, notamment, au respect des droits des usagers. Toute personne dispose du **droit d'être entendue** par un responsable de l'établissement pour exprimer ses griefs et de demander réparation des préjudices qu'elle estimerait avoir subis, dans le cadre d'une procédure de règlement amiable des litiges et/ou devant les tribunaux.



Le document intégral de la charte de la personne hospitalisée est accessible sur le site internet **www.sante.gouv.fr**

Il peut être également obtenu gratuitement, sans délai, sur simple demande, auprès de l'accueil de l'établissement.

Votre confidentialité et le traitement informatique de vos données personnelles (Loi du 6 janvier 1978)

Dans le cadre de votre prise en charge au sein de l'Infirmier Protestant de Lyon, vos données à caractère personnel feront l'objet d'un enregistrement. Ces données administratives et médico-soignantes seront traitées et conservées sous la responsabilité de notre établissement, pour une durée de 20 ans et pourront notamment faire l'objet de traitements statistiques anonymes utiles à la gestion de notre établissement et destinés à améliorer la qualité des soins.

Conformément à la loi et notamment au **Règlement Européen sur la Protection des Données** (RGPD), vous disposez dans la limite des obligations réglementaires qui s'imposent à la clinique, de droits sur vos données personnelles notamment d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement relatif à la personne concernée, d'opposition au traitement ou de portabilité.

Pour toute raison légitime, vous pouvez exercer ce droit auprès du Délégué à la Protection des Données à l'adresse mail suivante :

direction@infirmier-protestante.com

Votre droit d'accès au dossier médical (Articles L. 1111-7 et R. 1111-2 à R. 1111-9 du code de la santé publique)

Vous avez la possibilité d'accéder à votre dossier médical. Il suffit d'en formaliser la demande auprès de la direction par courrier ou par mail :

direction@infirmier-protestante.com
Téléphone : 04 72 00 72 00

Après justification de votre identité, vous pouvez :

- Consulter votre dossier gratuitement sur place avec ou sans accompagnement d'un médecin,
- Recevoir une copie par courrier, dans ce cas les frais limités au coût de reproduction et d'envoi sont à votre charge.

Votre dossier médical est conservé pendant vingt ans à compter de la date de votre dernier séjour ou de votre dernière consultation externe.



Les directives anticipées

(Article L. 1111-11 du code de la santé publique)

Vous avez la possibilité de rédiger des directives anticipées pour le cas où, en fin de vie, vous seriez hors d'état d'exprimer votre volonté. Ces directives indiquent vos souhaits éventuels concernant les conditions de limitation ou d'arrêt de traitement.

Elles seront consultées préalablement à la décision médicale et leur contenu prévaut sur tout autre avis non médical.

Elles sont révisables et révocables, à tout moment et par tout moyen. Si vous souhaitez que vos directives soient prises en compte, pensez à avertir votre personne de confiance et les professionnels de santé qui vous prennent en charge au sein de l'Etablissement.



La personne de confiance

(Article L. 1111-6 du code de la santé publique)

Pendant votre séjour, vous pouvez désigner, par écrit, une personne de votre entourage en qui vous avez toute confiance (parents, proches...) pour vous accompagner tout au long des soins et des décisions à prendre.

Cette personne, considérée comme votre « personne de confiance », peut être consultée dans le cas où vous ne seriez pas en mesure d'exprimer votre volonté ou de recevoir l'information nécessaire à cette fin.

Elle peut en outre, si vous le souhaitez, assister aux entretiens médicaux afin de participer aux prises de décision vous concernant. Sachez que vous pouvez annuler votre désignation ou en modifier les termes à tout moment.

Vos plaintes, réclamations, éloges, observations ou propositions

(Articles R. 1112-79 à R. 1112-94 du code de la santé publique)

Si vous n'êtes pas satisfait de votre prise en charge et que vous souhaitez formuler une réclamation, vous pouvez le faire:

- Directement auprès du responsable de service ou
- Auprès de la direction par courrier postal ou par mail

direction@infirmierie-protestante.com

ou

- Auprès d'un représentant des usagers, personne extérieure à l'établissement, membre d'une association agréée qui peut vous aider dans votre démarche.

Coordonnées disponibles auprès de la direction

Dans tous les cas votre réclamation est instruite selon les modalités prescrites par le code de la santé publique. L'établissement fait le lien avec la Commission des Usagers. Il peut, le cas échéant, vous mettre en relation avec un médiateur médecin ou non médecin, membre de la CDU. Le (ou les) médiateur(s) vous recevront, vous et votre famille, pour examiner les difficultés que vous rencontrez.

Commission des Usagers - CDU

Ses missions

- Veiller au respect des droits des usagers;
- Contribuer à l'amélioration de la qualité de prise en charge des patients;
- Faciliter les démarches des usagers notamment dans le cadre des réclamations.

Contact :
direction@infirmierie-protestante.com
Téléphone : 04 72 00 72 00

Ses membres de droit

Médiateur médecin

[Dr André Basch](#)

[Dr Johannes Hartwig](#)

Médiateur non-médecin

[Mme Françoise Laval](#)

Responsable qualité, risques et affaires réglementaires, représentant la direction

[Mme Céline Laffage](#)

Représentant des usagers

[Mme Christine Fabry](#)

[Mme Anaïs Lancien](#)

[Mme Sylvaine Seveignes](#)



Fondée en 1844

Annuaire des Praticiens

ANESTHÉSIE RÉANIMATION SOINS INTENSIFS

BÂTIMENT DE CONSULTATIONS

Secrétariat : 04.72.00.71.20

Dr AOUIFI Abdellah
Dr DJELOUAN Hervé
Dr ECHEVARRIA Esteban
Dr FAUCHER Etienne
Dr FAYOLLE Jean-Loup
Dr GEFFRIAUD Thomas
Dr GIBAUT Jean-Philippe
Dr JAHANDIEZ Vincent
Dr KAMINSKI Catherine
Dr KELLER Geoffray
Dr MICHAELI Renaud
Dr MUSARD Henri
Dr WEHRLIN Patrick

NIVEAU 1

CARDIOLOGIE DIAGNOSTIQUE ET INTERVENTIONNELLE

CORONAROGRAPHIE & ANGIOPLASTIE

BÂTIMENT DE CONSULTATIONS

Secrétariat : 04.72.00.71.50

Dr BOUCHAYER Damien
Dr CLAUDEL Jean-Philippe
Dr ESTEVE Jean-Baptiste
Dr TREMEAU Guillaume

Secrétariat : 04.78.27.14.77

Dr FONTANA Jérôme

Secrétariat : 04.77.71.64.24

Dr QUINSON Philippe

Secrétariat : 04.72.56.94.14

Dr PIERRE Bernard

Secrétariat : 04.50.71.16.57

Dr REQUIN Jérôme

RYTHMOLOGIE

BÂTIMENT DE CONSULTATIONS

Secrétariat : 04.72.00.72.12

Dr BRAHIC Hugo
Dr DURAND Cyril
Dr DURAND DUBIEF Alexis
Dr MOKRANI Bilel
Dr POTY Hervé

CARDIOLOGIE MÉDICALE

BÂTIMENT DE CONSULTATIONS

Secrétariat : 04.72.00.71.50

Dr MADI Salim
Dr MAZET Catherine
Dr MONSARRAT Nicolas
Dr PIERRE Jeanne

EXPLORATIONS FONCTIONNELLES

BÂTIMENT DE CONSULTATIONS

Secrétariat : 04.78.38.23.30

Dr GOINEAU Philippe

Secrétariat : 04.78.90.80.48

Dr DAYOUB Ghiath

Secrétariat : 04.78.23.76.84

Dr GENOUD Jean-Luc

Secrétariat : 04.37.53.78.62

Dr JACQUES Didier

Secrétariat : 04.78.98.15.14

Dr MARCHAND Alain

Dr REYNAZ Florent

NIVEAU 3

NIVEAU 1

NIVEAU 3

NIVEAU 3

Secrétariat : 04.78.95.07.88

Dr VIGUIER TOURASSE E.

Secrétariat : 04.78.52.00.50

Dr PAULI Emmanuelle

Secrétariat : 04.72.33.42.43

Dr GORIN Laurent

Dr RONZAT Chrystel

Dr STUMPF Michael

CHIRURGIE

CHIRURGIE CARDIAQUE ET VASCULAIRE

BÂTIMENT DE CONSULTATIONS

Secrétariat : 04.72.00.74.90

(ou 74.91 ou 72.43)

Dr DIAB Camille
Dr LAPEZE Joël
Dr PELISSIER Franck-Thomas
Dr SASSARD Thomas

Secrétariat : 04.27.18.54.47

Dr CHATELARD Philippe

CHIRURGIE GÉNÉRALE ET DIGESTIVE

BÂTIMENT DE CONSULTATIONS

Secrétariat : 04.72.00.71.65

Dr BLEHAUT Damien

Dr GARBIT Vincent

Dr RASPADO Olivier

Secrétariat : 04.72.00.71.66

Dr LOIRE Jean

BÂTIMENT DE CONSULTATIONS

Secrétariat : 04.26.29.79.07

Dr AL SAMMAN Sophie

Dr LECLERCQ Thierry

CHIRURGIE GYNÉCOLOGIQUE

BÂTIMENT DE CONSULTATIONS

Secrétariat : 04.72.00.70.90

Dr BEURRIER Frédéric

Dr CASSIGNOL Alexandre

Dr TERRIER Charlotte

CHIRURGIE O.R.L. CERVICO-FACIALE

BÂTIMENT DE CONSULTATIONS

Secrétariat : 04.26.29.40.53

Dr FAURE Frédéric

Dr MEYERS Marie

Secrétariat : 04.72.04.49.62

Dr GIROUD Christian

Secrétariat : 04.72.25.80.71

Dr JAULENT Jean-François

Secrétariat : 04.72.61.00.88

Dr COLLEAUX Bernard

Dr MORIN Olivier

Dr SUY Paul

Secrétariat : 04.78.31.58.20

Dr ROYON Edgar

Secrétariat : 04.78.74.26.89

Dr BENARROUCH Guy

Secrétariat : 04.72.37.69.13

Dr BERNARD Roland

CHIRURGIE OPHTHALMOLOGIQUE

BÂTIMENT HOSPITALISATION

Secrétariat : 04.81.07.99.47

Dr BALMITGERE Thomas

Dr JANIN-MANIFICAT Hélène

Dr LABEILLE Elodie

Dr RUSSO Aurélie

Dr SOLDERMANN Yoann

NIVEAU 3

NIVEAU 4

NIVEAU 2

NIVEAU 5

NIVEAU 1

CHIRURGIE ORTHOPÉDIQUE

BÂTIMENT DE CONSULTATIONS

Secrétariat : 04.72.00.71.60

Dr AUTHOM Thierry

Dr FREBAULT Christine

BÂTIMENT HOSPITALISATION

Secrétariat : 04.72.00.72.44

Dr DEBETTE Caroline

Dr FIQUET Arnaud

Dr FIQUET Charles

Dr NEYRET Philippe

Secrétariat : 04.37.91.60.67

Dr REYNAUD Patrick

CHIRURGIE PLASTIQUE ET RECONSTRUCTRICE

BÂTIMENT DE CONSULTATIONS

Secrétariat : 04.72.00.71.60

Dr MARTIN Éric

CHIRURGIE STOMATOLOGIQUE

Secrétariat : 04.78.28.01.77

Dr ESTRABOL Nicolas

Secrétariat : 04.78.42.04.70

Dr RAOUX Vincent

CHIRURGIE THORACIQUE

BÂTIMENT DE CONSULTATIONS

Secrétariat : 09.52.99.68.57

Dr de la ROCHE Éric

Dr ROQUET Gaétane

CHIRURGIE UROLOGIQUE

BÂTIMENT DE CONSULTATIONS

Secrétariat : 04.72.00.71.10 (ou 71.15)

Dr BORGNAT Stéphane

Dr BRINGEON Gabriel

Dr DESMETTRE Olivier

Dr PIC Guillaume

Dr POLO Gilles

Dr VIAN Emmanuel

CHIRURGIE VASCULAIRE

BÂTIMENT DE CONSULTATIONS

Secrétariat : 04.72.00.72.04

Dr LUCEREAU Benoît

Secrétariat : 04.72.05.79.00

Dr NICOLINI Philippe

NEUROCHIRURGIE

BÂTIMENT HOSPITALISATION

Secrétariat : 04.72.82.67.92

Dr DURAND Anne

Dr REMOND Joël

AUTRES SPÉCIALITÉS MÉDICALES

DERMATOLOGIE

Secrétariat : 04.72.74.04.48

Dr LANG-PONCHON Annie

Secrétariat : 04.78.08.22.46

Dr MATHON Nathalie

Dr PETIOT-ROLAND Antoinette

ENDOCRINOLOGIE

Secrétariat : 04.81.68.06.45

Dr KEPENEKIAN Lori

Secrétariat : 04.78.69.59.36

Dr RONZE Maryline

GYNÉCOLOGIE MÉDICALE

Secrétariat : 04.78.94.94.69

Dr CASSIGNOL Caroline

NIVEAU 2

NIVEAU 6

NIVEAU 2

NIVEAU 2

NIVEAU 4

NIVEAU 6

HL

HL

HL

HL

HL

HL

HL

HL

HL

HL

HL

HL

HL

HL

HL

HL

HL

HL

HL

HL

HL

HL

HL

HL

HL

HL

C

HL

MÉDECINE INTERNE

BÂTIMENT DE CONSULTATIONS

Secrétariat : 04.72.00.71.30

Dr DEMOLOMBE Sylvie
Dr DOLMAZON Christine
Dr ESPARCIEUX Aurélie
Dr HUMBLLOT Sophie
Dr PINEDE Laurent

MÉDECINE GÉNÉRALE

BÂTIMENT HOSPITALISATION

Secrétariat : 04.72.00.72.48

Dr BRUNO Nathalie
Dr GUINCHARD Charles

MÉDECINE GÉNÉRALE ET TROPICALE

BÂTIMENT DE CONSULTATIONS

Secrétariat : 04.72.00.72.21

Dr SCHWARTZ Jacques

NÉPHROLOGIE

BÂTIMENT HOSPITALISATION

Secrétariat : 04.72.32.31.31

Dr MAYOR Brice

NEUROLOGIE

BÂTIMENT DE CONSULTATIONS

Secrétariat : 04.72.00.71.36

Dr PLUS Bruno
Dr REVOL Anne

OPHTALMOLOGIE

BÂTIMENT DE CONSULTATIONS

Secrétariat : 04.78.08.28.08

Dr MARTELAT Françoise

PSYCHIATRIE

BÂTIMENT HOSPITALISATION

Secrétariat : 04.81.07.81.59

Dr LAVIE Marc

RHUMATOLOGIE

BÂTIMENT DE CONSULTATIONS

Secrétariat : 04.72.00.71.52

Dr BASCH André
Dr PAUPERT-RAVAULT Alain
Dr SAIH Nassima

INFECTIOLOGIE

BÂTIMENT HOSPITALISATION

Secrétariat : 04.72.00.71.30

Dr ESPARCIEUX Aurélie

Secrétariat : 04.72.82.34.00

Dr BLANC-GRUYELLE Anne-Laure
Dr DUTERTRE Marine
Dr ISSARTEL Bertrand
Dr SUY Florence

EXPLORATIONS FONCTIONNELLES

ANGIOLOGIE

BÂTIMENT DE CONSULTATIONS

Secrétariat : 04.72.00.71.45

Dr BOUCHET Jacques
Dr BOYADJIAN Marie
Dr LAKHDAR Sofiane
Dr OHANESSIAN Lionel

Secrétariat : 04.4.68.04.34

Dr PHILIPPE Régis

GASTRO-ENTÉROLOGIE ET

ENDOSCOPIE DIGESTIVE

Secrétariat : 04.78.97.14.94

Dr DAMON Henri

Secrétariat : 04.78.27.27.90

Dr DUCARME François

BÂTIMENT HOSPITALISATION

Secrétariat : 04.72.00.71.96

Dr DRONNE William
Dr GADROY François-Xavier
Dr GRAILLLOT Emmanuelle
Dr GUASCH Fabrice
Dr MEUNIER Pierre
Dr PAUCHARD Isabelle

NIVEAU 1

HL

HL

HL

HL

HL

RDC

C

C

NIVEAU 2

HL

NIVEAU 1

HL

NIVEAU 4

HL

HL

NIVEAU 3

C

NIVEAU 6

C

NIVEAU 4

HL

HL

C

NIVEAU 1

HL

HL

HL

HL

HL

Dr TAVAN David
Dr VALLIN Mélanie

HL

HL

HL

BÂTIMENT DE CONSULTATIONS

Secrétariat : 04.72.00.71.67

Dr HARTWIG Johannès
Dr LECLERC Manon

HL

HL

PNEUMOLOGIE

BÂTIMENT DE CONSULTATIONS

Secrétariat : 04.78.23.43.75

Dr CHATTE Gérard
Dr COLAS Michel
Dr GINDRE Louise
Dr KUNTZ Julie
Dr LIEGEON Marie-Noëlle

HL

HL

HL

C

HL

Secrétariat : 04.72.35.13.13

Dr BERNARD-POUCHELLE Catherine

HL

Secrétariat : 04.72.71.63.48

Dr BAYLE Jean-Yves

C

CENTRE D'EXPLORATIONS FONCTIONNELLES RESPIRATOIRES

BÂTIMENT HOSPITALISATION

Secrétariat : 04.78.23.43.75

Dr BAYLE, Dr CHATTE, Dr COLAS
Dr GINDRE, Dr LIEGEON

NIVEAU 4

KINÉSITHÉRAPIE

BÂTIMENT DE CONSULTATIONS

Secrétariat : 04.72.00.70.98

Mme ACHARD HAFTEK Iréna
Mme ARGANARAZ Silvina
M. BERNIER Philippe
Mme GAUTHIER Aurélie
M. POLICON Mathieu
M. SAINT PAUL Grégory
Mme TAIN Aurélie

C

C

C

C

C

C

C

IMAGERIE ET MÉDECINE NUCLÉAIRE - SCINTIGRAPHIE

Centre du Sein

RDC

Imagerie de la Femme

rue Claude Baudrand

Secrétariat :

04.72.07.44.10

IRM

RDC

Secrétariat : 04.72.00.12.34

BÂTIMENT DE CONSULTATIONS

Radiologie - Scanner

RDC

Secrétariat : 04.72.00.46.46

BÂTIMENT HOSPITALISATION

Dr BAGGIO-GUIBAL Anne-Laure

HL

Dr BARAZA Albert-Jean

C

Dr BILLON Marine

HL

Dr BOUTIER Romain

HL

Dr BRESSON Eric

C

Dr CHOMEL Sébastien

HL

Dr CUILLERET-PERCHE Violaine

HL

Dr EMIN Myriam

HL

Dr FAVRE-GORRY Claude

HL

Dr GARCIA Pascal

C

Dr GAY Frédéric

HL

Dr GIROUIN Nicolas

HL

Dr GORMAND Elisabeth

C

Dr HERMITTE Laure

HL

Dr LAPRA Carole

HL

Dr MANCHEC-POILBLANC Perrine

HL

Dr MARMEY Gilles

HL

Dr MONIER Arnaud

HL

Dr MONVUAGNARD Thibaut

HL

Dr PIGNARD-VAUDELIN Brigitte

C

Dr PROIETTI Stefania

HL

Dr POURRIOL Laurent

HL

Dr REBOUD Christophe

HL

Dr RODE Vincent

HL

Professeurs Loïc BOUSSEL et Jean-Baptiste PIALAT et leur équipe (HCL) interviennent uniquement à l'IRM

MÉDECINE NUCLÉAIRE

RDC

BÂTIMENT DE CONSULTATIONS

Secrétariat : 04.72.00.38.40

Dr AVET John
Dr BAVOZET Pierrick
Dr HAUET Jean-Robert
Dr MOGNETTI Thomas
Dr ORLIAGUET-BARAZA Isabelle
Dr RAMACKERS Jean-Marie
Dr TESCARU Agnès

C

C

C

C

C

C

C

AUTRES

ANATOMO-PATHOLOGIE

Secrétariat : 04.78.69.38.99

Dr BENAÏM Gilles
Dr BOURLOUX Jocelyne
Dr CARBONNELLE Amélie
Dr CASTILLO Christine
Dr CHALABREYSSE Philippe
Dr DECOUVELAERE Anne-Marie
Dr FAISANT Monique
Dr FONDREVILLE Marie-Eve
Dr GODENECHÉ Janique
Dr PICCHETI Nicole
Dr PUGENS Gilles
Dr REMY Isabelle
Dr ROCAS Delphine
Dr SAINT-GENIS Luc
Dr SOUBEYRAND Marie-Sophie
Dr WATKIN Emmanuel
Dr WISSLER Marie-Pierre
Dr YOUSSEF Nelly

LABORATOIRE CENTRE DE BIOLOGIE MÉDICALE (69)

NIVEAU 2

BÂTIMENT DE CONSULTATIONS

Secrétariat : 04.72.00.70.40

Dr LOUIS Gauthier - Biologiste

RADIOTHÉRAPIES CONSULTATIONS

BÂTIMENT DE CONSULTATIONS

Secrétariat : 04.78.78.26.52

Dr CARRIE Christian
Secrétariat : 04.78.78.51.66
Dr POMMIER Pascal
Secrétariat : 04.78.78.59.06
Dr RACADOT Séverine

NIVEAU 2

SERVICE D'ACCUEIL MÉDICAL NON PROGRAMMÉ



BÂTIMENT HOSPITALISATION

Téléphone : 04.72.00.70.38

Dr ESPA Michèle
Dr FERRER Jean-François
Dr PIERRE Jérôme

RDC

C

C

C

UNITÉ DE LA DOULEUR THORACIQUE

BÂTIMENT HOSPITALISATION

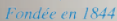
Téléphone : 06.45.15.15.15

7j/7 - 24h/24h

NIVEAU 3

Honoraire Libre Conventionné	HL
Secteur 2	
Conventionné Secteur 1	C

Un grand nombre de praticiens est conventionné CAS/OPTAM



Vos notes



Infirmierie Protestante de Lyon

1-3 chemin du Penthod – 69300 CALUIRE

Accueil jour : 04.72.00.72.00

Accueil nuit : 04.72.00.74.74

Accueil médical non programmé (AMIP) : 04.72.00.70.38

www.infirmierie-protestante.com

Retrouvez-nous sur :

